

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/2881e610-6428-449e-b1b8-cfd9a8f6e583>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/2881e610-6428-449e-b1b8-cfd9a8f6e583> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Guennad \(Guennad\), Smain](#)

Date de soutenance : 17-11-2011

Directeur(s) de thèse : [Terré François](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit

Classification : Droit

Mots-clés libres : Préjudice moral, Personnes morales, Images de marque, Réputation, Droits extra-patrimoniaux, Réparation, Rapport de concurrence, Distinction du dommage et du préjudice, France

Mots-clés :

- Personnes morales - France
- Dommage moral - France
- Droits extra-patrimoniaux - France

Résumé : Devant le nombre croissant d'atteintes commerciales intentionnelles et la prétendue incapacité du droit à y faire face, les sociétés commerciales ne sont plus en mesure d'obtenir efficacement réparation du préjudice subi. Forts de ce constat, certains auteurs proposent l'instauration des dommages-intérêts punitifs, alors que d'autres préconisent ceux à caractère restitutoire. Cette étude a pour objet de démontrer que les sociétés commerciales peuvent subir des atteintes à leurs intérêts extra-patrimoniaux, et que celles-ci peuvent et doivent être réparées sur le fondement du préjudice au moins moral. Dans ce cadre, les notions d'image de marque, de savoir-faire, de culture d'entreprise, d'identité et de réputation seront au coeur de cet ouvrage. En outre, la distinction des termes de dommage et de préjudice est essentielle, en ce qu'elle permet de clarifier le régime juridique du préjudice moral. Les conséquences patrimoniales et extra-patrimoniales de l'atteinte doivent donc être envisagées distinctement. Il conviendra de faire une place importante aux règles relatives à la réparation du préjudice moral. Le rôle du juge et celui de l'expert seront mis en exergue, et nous tenterons de faire apparaître les critères utilisés par le juge. Une méthode alternative consistant à prendre en compte certains critères complémentaires sera proposée et nous observerons les conséquences de la réparation auprès des différents protagonistes.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

Identifiant : 2011PA020035

Type de ressource : Thèse